



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

**Identificateur du produit** **Autre moyen**  
**d'identification du produit Rapid Set SET Control**  
**Code du produit** 801010010, 801040035, 801040050, 801100000  
**Utilisation recommandée** Utilisation industrielle.  
**Restrictions recommandées** Aucune connue.

### Renseignements sur le fabricant, l'importateur, le fournisseur ou le distributeur

**Nom de l'entreprise** CTS Cement Manufacturing Corporation  
**Adresse** 12442 Knott Street  
 Garden Grove, CA 92841  
 États-Unis  
**Téléphone** 1-800-929-3030  
**Courriel** [info@ctscement.com](mailto:info@ctscement.com)  
**Personne-ressource** Agent de sécurité  
**Numéro de téléphone d'urgence** 1-800-929-3030 (8 h à 17 h)

## 2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Non classifié.  
**Dangers pour la santé** Toxicité aiguë, irritation de la peau Catégorie 5  
Catégorie 3  
**Dangers selon l'OSHA** Irritation oculaire Catégorie 2A  
**Éléments d'étiquetage** Non classifiée.



**Mention d'avertissement** Avertissement  
**Mention de danger** Cause une légère irritation cutanée. Peut être nocif en cas de contact avec la peau. Provoque des irritations oculaires graves.  
**Instruction d'usage**  
**Prévention** Bien se laver après manipulation du produit. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et un masque de protection  
**Intervention** Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, puis continuer à rincer. Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever tout vêtement contaminé et le laver avant de le porter de nouveau.  
**Entreposage** Entreposer le produit dans un endroit sec. Entreposer à l'écart des matières incompatibles.  
**Élimination** Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.  
**Dangers non classés autrement** Aucun connu.

## 3. Compositions/Renseignements sur les ingrédients

**Mélanges**  
 Nom chimique

Faible acide de grade alimentaire

Numéro CAS	%
77-92-9	90-100

**Observations sur la composition** Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage à moins que l'ingrédient soit gazeux.  
Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage par volume.

## 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Aller à l'air frais et se reposer. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes se développent ou persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Laver tout vêtement contaminé avant de l'utiliser à nouveau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, puis continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Symptômes ou effets les plus importants, toxicité aiguë et retardée</b>	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure une sensation de picotement, un larmoiement, une rougeur des yeux ou une vision brouillée. Cela peut provoquer des lésions oculaires permanentes telles que la cécité. Irritation cutanée.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Prendre des mesures générales visant à fournir un soutien et traiter selon les symptômes. Garder la personne en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Renseignements généraux</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utiliser l'eau pulvérisée et la mousse anti-alcool. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyens d'extinction contre-indiqués</b>	
<b>Dangers particuliers que pose le produit chimique</b>	Le produit émet des gaz toxiques tels que l'oxyde de carbone lors des incendies.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie.
<b>Équipement ou instructions de lutte contre l'incendie</b>	Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes spécifiques autres matériaux utilisés.</b>	Utiliser des procédures de lutte contre les incendies normalisées et tenir compte des risques liés aux
<b>Risques d'incendie</b>	Aucun risque spécial d'incendie et d'explosion décelé.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Consulter la section 8 de la FDS, en ce qui concerne la protection individuelle.
<b>Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage</b>	Organiser l'élimination sans produire de poussière. Balayer les résidus et les ramasser à la pelle. Nettoyer les surfaces avec de l'eau pour enlever les contaminants. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Consulter la section 13 de la FDS, en ce qui concerne l'élimination des déchets.
<b>Protection environnementale</b>	Éviter le rejet dans les drains, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manipulation et entreposage

<b>Précautions pour une manipulation sans danger</b>	Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Éviter de respirer de la poussière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle qui convient. Employer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Conditions d'un entreposage en toute sécurité, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Conservé dans le contenant original fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit sec. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection personnelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### É.-U. Tableau Z-1 de l'OSHA intitulé Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

#### É.-U. Composants et valeurs

limites du seuil de l'ACGIH	Type	Valeur	Forme
-----------------------------	------	--------	-------

#### É.-U. NIOSH : Guide de poche sur les risques chimiques

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

#### Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique pour cet ingrédient.

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. Si aucune valeur limite d'exposition n'a été établie, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Une aération suffisante doit être prévue pour évacuer efficacement la poussière ou la fumée pouvant être créée pendant la manipulation ou le traitement thermique et éviter ainsi son accumulation. Si les améliorations mécaniques ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules de poussière sous la limite d'exposition en milieu de travail (LEMT), une protection respiratoire appropriée doit être utilisée. Le poste de travail doit être équipé d'une douche de sécurité et d'une fontaine oculaire.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Lunettes et masque de protection** Porter des lunettes de sécurité à l'épreuve des produits chimiques ou à écrans latéraux à moins d'utiliser un respirateur complet.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** Porter des gants résistant aux agents chimiques, en nitrile ou en caoutchouc.

**Autre** Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

**Protection respiratoire** Utiliser un respirateur homologué NIOSH/MSHA s'il existe des niveaux d'exposition à la poussière et à la fumée excédant la limite autorisée.

**Risques thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés au besoin.

#### Normes d'hygiène générales

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Toujours faire preuve d'une bonne hygiène personnelle, se laver les mains après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique** Solide.

**Forme** Poudre.

**Couleur** Beige.

**Odeur** Inodore.

**Seuil olfactif** Non disponible.

**pH** 1,8 à ca. 50 g/l à 25 °C (77 °F)

**Point de fusion/point de congélation** 153 °C (307 °F)

**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition** 173 °C

**Point d'éclair** 100 °C (212 °F)

**Taux d'évaporation** Ne s'applique pas.

**Inflammabilité (solide, gaz)** Matière solide inflammable lorsqu'elle est chauffée au-delà du point d'éclair.

## Limites d'explosion ou d'inflammabilité supérieure/inférieure

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) LEL : 0,28%.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) UEL : 2,29%.

Pression de vapeur Ne s'applique pas.

Densité de vapeur Ne s'applique pas.

Densité relative 1,67 à 20 °C

### Solubilité

Solubilité (eau) Soluble dans l'eau; 383 g/l à 25 °C (77 °F).

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) -1,64 at 20 °C (68 °F).

Température d'auto-inflammation Ne s'applique pas.

Température de décomposition 1010 °F (1850 °C)

Viscosité Ne s'applique pas.

### Autres renseignements

Densité apparente Ne s'applique pas.

Coefficient de répartition (huile/eau) Ne s'applique pas.

COV (poids %) 0 g/l lorsque mélangé avec de l'eau

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Ce produit est stable et non réactif lorsqu'il est utilisé, entreposé et transporté normalement.

Stabilité chimique Le matériel est stable dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Chaleur excessive. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (p. ex. le nettoyage de surface poussiéreuse avec de l'air comprimé).

Matériaux incompatibles Oxydants puissants, les bases, les agents réducteurs et les nitrates.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

## 11. Renseignements toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation de poussières peut provoquer des irritations du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Cause une irritation cutanée. Un contact prolongé avec le ciment humide ou le mélange peut causer des brûlures.

Contact avec les yeux Peut provoquer des lésions oculaires graves. Un contact prolongé avec le ciment humide ou le mélange peut causer des brûlures.

Ingestion L'ingestion peut causer irritation gastro-intestinale.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure une sensation de picotement, un larmoiement, une rougeur des yeux ou une vision brouillée. Cela peut provoquer des lésions oculaires permanentes telles que la cécité. Irritation respiratoire de la trachée supérieure. Toux. Malaise thoracique. Essoufflement. Irritation cutanée.

### Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë Peut provoquer une irritation respiratoire.

Composants	Espèces	Résultats d'essai
------------	---------	-------------------

Acide citrique (CAS 77-92-9)		
------------------------------	--	--

Rapid Set SET Control

N° de version 02

Date de révision : - Date

FDS  
américai  
22

<b>Peau</b>	DL50/cutanée – rat -> 2 000 mg/kg
<b>Yeux</b>	Yeux- lapin – peut irriter les yeux Essai 405 de l'OECD
<b>Système respiratoire</b>	Non disponible.
<b>Ingestion</b>	DL50/par voie orale – rat -> 5 400 mg/kg

**Irritation ou corrosion cutanée** Cause une irritation cutanée, des démangeaisons, une enflure, des rougeurs et de la douleur.

**Lésions oculaires graves/irritation**

Provoque des irritations oculaires graves, des démangeaisons, des rougeurs et de la douleur.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation respiratoire**

Irritation.

**Sensibilisation cutanée**

Aucune donnée disponible.

**Mutagénicité sur cellules germinales**

Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être mutagènes ou génotoxiques à des concentrations supérieures à 0,1%.

**Cancérogénicité**

**Substances particulièrement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Aucun composant de ce produit comportant des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est considéré comme étant un carcinogène ou un carcinogène tel que défini par l'OSHA.

**Toxique pour la reproduction**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée**

Aucune donnée disponible.

**Risque d'aspiration**

En raison de sa forme physique, le produit ne présente aucun risque d'aspiration.

## 12. Renseignements écologiques

**Écotoxicité**

<b>Vertébré aquatique</b>	Mortalité LC50 – <i>Leuciscus idus melanotus</i> – 440 mg/l – 48 heures
<b>Invertébré aquatique</b>	Essai statique – <i>Daphnia magna</i> (puce d'eau) – 1 535 mg/l – 24 heures
<b>Animal terrestre</b>	Non disponible.

**Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.

**Bioaccumulation potentielle**

Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs**

Aucun autre effet négatif sur l'environnement (p. ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation du système endocrinien, potentiel de réchauffement global) n'est anticipé de ce composant.

## 13. Considérations d'élimination

**Instructions relatives à l'élimination**

Recueillir et reprendre ou éliminer les déchets dans des contenants scellés et les déposer dans un site d'enfouissement autorisé. Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Régulations locales d'élimination**

Éliminer conformément à toutes les réglementations en vigueur.

**Code de déchets dangereux**

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

**Déchets des résidus / produits non utilisés**

Éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage (voir : Instructions relatives à l'élimination).

**Emballages contaminés**

Les récipients vides devraient être recyclés ou jetés dans un centre de traitement de déchets agréé. Suivre les étiquettes de mise en garde même lorsque les conteneurs ont été vidés.

## 14. Informations sur le transport

**DOT** - N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IATA** - N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IMDG** - N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention**

Ne s'applique pas.

**Marque 73/79 et au recueil IBC.**

Maple et 376 0010

N° de version 02

Date de révision : -

Date

FDS  
américai  
22

## 15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux des États-Unis

**Section 12(b) de l'avis d'exportation de TSCA (40 CFR 707, sous-partie D)**

Non réglementée.

**Substances particulièrement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non indiquées.

---



## Listes de substances toxiques de la CERCLA (40 CFR 302.4)

Non indiquées.

### SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986

Risque immédiat - Oui  
Danger retardé - Non  
Risque d'incendie -  
Non Danger lié à la  
pression - Non Danger  
de réactivité - Non

### SARA 302 substances extrêmement toxiques

Non indiquées.

### SARA 311/312 produit chimique dangereux

Oui  
Acide citrique

### SARA 313 (signalement TRI)

Non indiquées.

### Autres règlements fédéraux

#### Section 112 de la Clean Air Act (CAA) Liste des polluants atmosphériques dangereux

Non réglementée.

#### Section 112(r) de la Clean Air Act (CAA) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130)

Non réglementée.

### Safe Drinking Water Act (SDWA)

Non réglementée.

### Règlements nationaux des États-Unis

#### É.-U. Massachusetts RTK - liste de substances

Non réglementée.

#### É.-U. Loi sur le droit des travailleurs et du public d'être informé du New Jersey

Non réglementée.

#### É.-U. Loi sur le droit des travailleurs et du public d'être informé de la Pennsylvanie

Non réglementée.

#### É.-U. Loi sur le droit d'être informé du Rhode Island

Non réglementée.

#### É.-U. Proposition 65 de la Californie

#### É.-U. - Proposition 65 de la Californie - substances cancérigènes et toxiques pour la reproduction Substances répertoriées

Non indiquées.

### Inventaires internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (oui ou non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire du pays ayant compétence.

La réponse « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne figurent pas dans la liste ou sont exemptés de celle-ci dans l'inventaire du pays ayant compétence.

## 16. Autres renseignements, y compris la date de préparation ou de la dernière révision

Date de diffusion 8 novembre 2018

Date de révision -

N° de version 02

Cotes d'évaluation HMIS® Santé : 2

Inflammabilité :

1

Danger physique : 0

Clause de non-responsabilité : CTS Cement Manufacturing Corporation ne peut anticiper toutes les conditions d'utilisation de ces informations et de ses produits ou des produits d'autres fabricants conjointement avec ses produits. Il appartient alors à l'utilisateur de veiller à ce que les conditions de manipulation, d'entreposage et d'élimination du produit soient respectées, il assume également tout risque et

Rapid Set SET Control

N° de version 02

Date de révision : - Date

FDS  
américain  
22

toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel, de blessure ou de dépenses résultant de l'utilisation incorrecte de ce produit. Les renseignements de ces fiches ont été rédigés en fonction des meilleures connaissances et évaluations scientifiques disponibles à ce jour.

---